

D'a Désertif' actions

2026



6^{eme} édition



Webinaires préparatoires

Compte-rendu du webinaire sur la mobilité des systèmes pastoraux pour la résilience à la sécheresse

Date : 24 novembre 2025

Participant·es : 147 personnes ont assisté au webinaire, parmi lesquelles une majorité de représentant·es d'organisations de la société civile, mais également de réseaux internationaux, d'institutions de recherche et d'organisations internationales.

Intervenant·es :

Animation : Mme Manon Albagnac – Association CARI (France)

Panelistes :

- M. Jonathan Davies – Consultant indépendant / expert sur les parcours et le pastoralisme (Royaume-Uni)
- Mme Natasha Maru – Coalition Internationale sur la Terre / Alliance Globale IYRP (Inde)
- M. Bio Goura Soulé – Assistant technique élevage et pastoralisme CEDEAO (Nigéria)
- Mme Hanieh Moghani – ONG CENESTA / Consortium APAC (Iran)
- M. Bernard Bonnet – IRAM (France)

Résumé des interventions et messages clés partagés :

Informations de cadrage sur le webinaire :

Le webinaire contribue à traiter la question centrale de Désertif'actions 2026 à savoir : comment améliorer la résilience des territoires (écosystèmes et communautés) face aux sécheresses ?

L'étude de la bibliographie montre que **la mobilité est l'élément clé sur lequel repose la résilience des systèmes pastoraux.**

Par résilience des systèmes pastoraux, nous entendons la capacité des communautés pastorales, de leurs animaux et des écosystèmes à s'adapter, à résister et se remettre face à un épisode de sécheresse.

Aussi, la question spécifique traitée dans le cadre du webinaire est : **Comment la mobilité pastorale peut-elle être facilitée pour améliorer la résilience des communautés et écosystèmes en particulier en période de crise de type sécheresse ?**

En vue de la COP17 de la CNULCD, il y a un enjeu de préparer des éléments de plaidoyer pour défendre la résilience des communautés pastorales et des territoires face aux sécheresses.

Cette question a été traitée lors de plusieurs ateliers nationaux préparatoires de Désertif'actions (Guinée, France, Kenya). Bien que situés dans des contextes écologiques et institutionnels très différents, les acteurs de ces trois pays partagent des constats communs : la dégradation accélérée des terres, l'irrégularité croissante des pluies et la raréfaction de l'eau compromettent les systèmes pastoraux.

Le pastoralisme est donc victime du changement climatique et des bouleversements environnementaux.

Les acteurs des 3 pays ont aussi montré que le pastoralisme est un outil d'adaptation et un levier de résilience écologique et sociale :

- Il régule les écosystèmes,
- Préserve les sols et les paysages,
- Et renforce la sécurité alimentaire.

Des ateliers préparatoires, il ressort des messages de plaidoyer communs aux trois pays :

- Reconnaître le pastoralisme comme pilier des stratégies d'adaptation dans les zones sèches
- Promouvoir une gouvernance territoriale associant les communautés pastorales, et en particulier les femmes et les jeunes
- Sécuriser la mobilité pastorale

La mobilité au cœur de la gestion des parcours :

La mobilité est au cœur de la gestion des parcours mais aussi de la gouvernance des sociétés pastorales. Elle obéit à des raisons parfois très pratiques qui permettent aux communautés de se développer, de répartir les risques, de développer de la solidarité, et plus largement de prospérer en tant que communauté.

Dans le contexte de l'adaptation aux crises, la mobilité permet de quitter :

- Les zones touchées par les sécheresses, les inondations et la neige, la chaleur ou le froid excessif.
- Les zones marquées par des maladies ou de la prédation.
- Les zones touchées par des conflits.

En étant mobiles les communautés pastorales se déplacent vers :

- Des ressources (pâturages, eau, sels minéraux, etc.)
- Des services et des marchés

- La connexion avec des communautés: les relations sociales des communautés pastorales peuvent s'étendre sur de grandes distances.

Prise en compte du pastoralisme par la CNULCD :

Les parcours et pâturages constituent 54% des terres émergées, dont une vaste majorité des zones arides. En dépit de cette importance, les parcours font encore l'objet d'une faible considération politiques. D'après la CNULCD, 50% des parcours et pâturages sont dégradés.

Lors de la dernière Conférence des Parties (COP16 à Riyad, Arabie Saoudite en 2024) une décision importante a été prise sur les parcours et pasteurs ([décision 29 de la COP16](#)). priorisant enfin la gestion durable des parcours.

Cas concrets tirés du terrain partagé par les différents intervenants

Projet du FIDA au Tadjikistan sur la dégradation des terres en raison du surpaturage : pour résoudre ce problème l'idée initiale était de réduire la taille des cheptels, ce qui s'est avéré impossible économiquement. C'est la remise en place de pratiques de mobilité des troupeaux qui a permis d'améliorer la situation : amélioration de la santé des pâturages mais aussi augmentation des rendements en viande et en lait.

Communauté des Rabaris dans l'Ouest de l'Inde : éleveurs ovins et caprins, qui se déplacent en famille ou en communautés. Ils ne perçoivent pas les sécheresses comme des obstacles et se déplacent vers des lieux moins impactés.

Les différentes communautés d'éleveurs qui se partagent un territoire de 6 millions de Km² en Afrique de l'Ouest et qui sont davantage impactés par l'insécurité (terrorisme, vols de bétail, kidnapping) que par les changements climatique. La modification de leurs déplacements, avec davantage de migrations vers les pays côtiers, ne se fait pas sans heurts avec les agriculteurs. L'intégration agriculture-élevage est pourtant une des voix de renforcement des systèmes pastoraux et agricoles au Sahel.

Les communautés autochtones d'Iran qui élèvent des ovins et camelins, et dont les routes de migration traversent des montagnes de 3000 mètres. Leur fonctionnement culturel et social est basé sur la mobilité, l'autogouvernance et la gestion partagée des ressources. Les représentant·es de ses communautés peuvent comprendre les précipitations qui ont eu lieu et la météo à venir en regardant un buisson ou des dunes. La mobilité de ces communautés contribue à la régénération des parcours et paturages parfois de manière active : les pasteurs mettent au cou des chèvres, un petit sac contenant des semences. En se déplaçant les chèvres font tomber les graines et les enfouissent dans la terre avec leurs sabots.

Enseignements partagés :

- Les pâturages se dégradent lorsqu'ils sont trop utilisés (surpaturage entraînant une dégradation des couverts végétaux, un tassement des sols, etc.) ou pas assez utilisés (fermeture des milieux, diminution de la biodiversité liées à l'ensemencement d'herbacées). Il y a un équilibre à trouver. D'un point de vue écologique, la bonne santé parcours dépend des perturbations engendrées par le pastoralisme. Il faut que les perturbations aient lieu au bon moment, et avec la bonne intensité, ce qui fait partie du savoir-faire des communautés pastorales.

- La restauration des parcours et pâturages entraîne des bénéfices sur les paysages, la biodiversité la santé des sols, la séquestration du carbone, la sécurité alimentaire, la paix... Mais ces bénéfices sont souvent sous-évalués.
- La collecte de données sur le pastoralisme par la recherche et la communication de ses données sont des enjeux importants. D'une part pour mesurer et démontrer les impacts positifs du pastoralisme : par exemple la recherche a montré que les prélevements de biomasse sur les parcours bien gérés, n'excèdent pas 30% ce qui permet la régénération. D'autre part pour mesurer la durabilité des systèmes pastoraux et adapter les politiques publiques. Des indicateurs ont été développés par la Coalition Internationale pour la Terre pour mesurer la sécurité foncière des pasteurs ([en savoir plus sur le site d'ILC](#)).
- Pour les communautés pastorales, le monde n'est pas divisé en parcelles de terres et la mobilité permet de penser une gestion commune des territoires. Les liens sociaux et la gestion communes de l'usage et de l'accès aux ressources sont des éléments capitaux. Les communautés pastorales ont établi des dispositifs d'autogouvernance qui soutiennent la durabilité de leurs modes de vie et des ressources naturelles dont elles dépendent. Ces schémas d'autogouvernance traditionnels – [symbolisés par le concept de Territoires de vie défendu par le Consortium APAC](#) – doivent être respectés et soutenus par les politiques publiques.
- Les connaissances traditionnelles (sur la végétation, la météo, etc.) sont des leviers d'anticipation des crises et d'adaptation, qui doivent aussi être.
- Au Sahel, l'élevage mobilise doit être intégré comme un élément central des systèmes agricoles locaux. La mobilité y a toujours été basée sur des alliances entre pasteurs et agriculteurs. Un travail sur des scénarios d'évolutions des mobilités à long terme, a mis en évidence que l'arrêt du pastoralisme entraînerait des problèmes fonciers liés à la sédentarisation des éleveurs, à la concurrence entre cultures vivrières et fourragères.

Regardez [l'enregistrement du webinaire sur Zoom](#)

Apprenez en plus sur Désertif'actions 2026 [sur le site de l'initiative](#)

Organisé par



Nations Unies
Convention sur la lutte
contre la désertification



Avec l'appui de



Gouvernement de l'Union européenne

Gouvernement de l'Union européenne



Avec le soutien financier de



Gouvernement de l'Union européenne

